

DOCUMENT D'INTÉGRATION

CPE LA PETITE-PATRIE

MOTS DE BIENVENUE

Votre enfant intégrera bientôt notre CPE et nous tenons à vous donner quelques informations pour rendre cette transition plus harmonieuse. Voici donc, quelques conseils pour aider votre enfant lors de son intégration, ainsi que des informations importantes sur quelques-unes de nos pratiques internes qui pourront faciliter vos premiers jours.

Bonne lecture et bienvenue au
CPE LA PETITE-PATRIE



LA MAISON POUR AIDER VOTRE ENFANT

Pour aider votre enfant à s'habituer à son nouveau milieu de garde, assurez-vous de ne pas introduire d'autres changements importants dans sa vie au même moment. Par exemple, ne commencez pas l'apprentissage de la propreté ou n'essayez pas de l'habituer à de nouveaux aliments à ce moment-là. Mettez plutôt l'accent sur les activités habituelles et rites familiaux qui donneront à votre enfant un sentiment de sécurité.

Mais avant tout, assurez-vous que le système de garde que vous avez choisi vous donne toujours satisfaction. Votre confiance et votre attitude positive se transmettront à votre enfant. L'un comme l'autre, vous vous habituerez plus rapidement à votre nouvelle situation et vous commencerez alors à profiter des avantages que cela peut présenter pour toute votre famille.

PÉRIODE D'INTÉGRATION

Lors de la première journée de votre enfant au CPE, vous serez accueillis par une éducatrice responsable qui vous accompagnera jusqu'au local de celui-ci.

Les éducatrices de votre enfant prendront le temps de lui faire visiter son nouvel environnement et lui présenteront ses nouveaux amis. Elles prendront le temps de lui montrer où se situe son casier afin d'y déposer ses effets personnels. Elles prendront le temps de discuter avec vous et répondront à vos questions.

Afin de faciliter son intégration, les éducatrices vous proposeront une entrée progressive selon vos disponibilités. Nous favorisons une entrée progressive, parce qu'il est important de permettre à votre enfant de prendre le temps nécessaire pour s'approprier son nouveau milieu et à vous de créer une relation de confiance avec ses éducatrices.

Une entrée progressive diminue le niveau de stress auquel l'enfant doit faire face parce qu'elle lui donne le temps de s'adapter. Elle lui donnera aussi l'occasion de se sentir à l'aise dans son nouvel environnement. Il a besoin d'une période de transition entre sa maison et le CPE. Une bonne intégration aura des retombées immédiates et un effet durable sur le sentiment de sécurité de l'enfant de même que sur son estime personnelle.

Pour mettre cela en place, les éducatrices rempliront avec vous un formulaire d'intégration qui aidera à mieux cerner vos besoins de garde et le processus d'intégration que vous souhaitez mettre en place pour les prochains jours.

Voici un processus qui aide grandement votre enfant à s'intégrer plus harmonieusement avec son nouvel environnement.

Jour 1 : une heure avec le parent

Jour 2 : 1 à 2 heures seul (période de jeu)

Jour 3 : 2 à 3 heures seul (un moment de soin et collation du matin)

Jour 4 : 3 à 4 heures seul (Dîner)

Jour 5 : une journée avec une sieste



Auteur inconnu est soumis à la licence [CC BY-SA-NC](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/)

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Chaque enfant étant unique, la période d'adaptation vécue peut aussi être différente d'un enfant à l'autre. L'adaptation nécessite du temps et peut générer toutes sortes d'émotions et de comportements.

Que ce soit chez le bébé ou chez l'enfant qui fait son entrée dans un nouveau milieu, ce processus comprend des étapes qui peuvent vous renseigner sur la réaction de votre enfant. Les voici :

« Pour être en mesure d'aider votre enfant à se séparer de vous et à s'adapter à l'univers du service de garde, il faut d'abord avoir accepté soi-même cette séparation » – Jocelyne Martin

Étapes	Durée	Émotions et comportement
Découverte de la nouveauté	3 à 5 jours	Curiosité, excitation, amusement.
Choc à la réalité	5 à 10 jours	Désenchantement, négation, agressivité, opposition, isolement, retrait
Peur de l'abandon	5 à 15 jours	Tristesse, anxiété, inquiétude, pleurs, refus ou excès de sommeil et de nourriture, régression (suce, doudou).
Acceptation	À partir du 15 ^e jour environ	Confiance, rires, amusement, participation, socialisation.

Étapes du processus d'adaptation du bébé ou de l'enfant en milieu de garde.¹

Nous vous invitons à consulter la page web suivante pour avoir plus d'information.

https://naitreetgrandir.com/fr/etape/o_12_mois/viefamille/fiche.aspx?doc=ik-naitre-grandir-faciliter-transition-service-de-garde-garderie

CLÉS D'ACCÈS



Un système de cartes à puce est en place pour maximiser la sécurité des enfants au CPE. Il est important que toute personne qui entre dans l'installation s'identifie en passant sa carte sur le lecteur.

À l'inscription de votre enfant, vous recevrez une clé vous permettant d'accéder à son installation (portes extérieures et intérieures, ascenseur). Le CPE étant divisé en deux installations distinctes de 80 places, la loi nous oblige à contrôler l'accès aux installations. Il n'est donc pas possible de circuler d'une installation à l'autre à moins d'avoir un enfant inscrit dans chacune d'elles.

Un dépôt de 10 \$ par carte à puce est exigé lors de la remise des clés afin de couvrir les coûts de remplacement en cas de perte. Ce dépôt vous sera rendu lors du retour des clés.

Lors de la première journée de votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir passer par l'arrière du bâtiment et de sonner pour que quelqu'un vous ouvre la porte. Nous vous conduirons vers le local de votre enfant au besoin.

Durant son parcours au CPE, si votre enfant passe d'une installation à l'autre, l'accès se fait automatiquement. Vous n'avez pas à changer de clé.

Si toutefois des difficultés surviennent avec votre clé magnétique, n'hésitez pas à communiquer avec la direction afin que nous puissions corriger la situation.

¹ Tableau extrait du livre « Le bébé en services éducatifs », 2009, P.243

MACARON D'IDENTIFICATION

Le macaron d'identification est un outil de travail indispensable pour le personnel éducateur afin d'assurer la sécurité des enfants. Ce macaron contient les informations de bases de chaque enfant, son nom, sa photo et le numéro de son local. Il a pour fonction de faciliter le transfert de responsabilité des enfants entre le parent et l'éducatrice. Les macarons jaunes permettent de repérer rapidement les enfants ayant des allergies alimentaires.



Chaque matin, à votre arrivée vous devrez signifier la présence de votre enfant en remettant à l'éducatrice qui l'accueille le macaron désigné au nom de votre enfant. Ces macarons se trouvent près de la porte d'entrée du local de l'enfant. À l'inverse, en fin de journée l'éducatrice vous donnera son macaron pour que vous le déposiez sur le petit crochet. Ce système permet en tout temps à l'éducatrice de savoir rapidement le nombre d'enfants à sa charge.

L'ACCUEIL ET LA FIN DE JOURNÉE

Arrivée entre 7h00 et 8h15 : Lors de votre arrivée chaque matin, il est possible que l'éducatrice du local d'accueil ne soit pas toujours la même. Les jours de congés hebdomadaires, les horaires du personnel, les vacances et les congés maladie font en sorte qu'il peut y avoir du mouvement le matin. Il est important de connaître cette réalité afin de préparer votre enfant. Quelle que soit l'éducatrice qui vous accueillera, elle a comme responsabilité de recevoir l'information journalière qui concerne votre enfant et discuter du vécu de celui-ci. Toute information que vous trouvez pertinente le concernant doit être communiquée à cette dernière : état de santé, médicaments, heure de départ inhabituelle, etc. Elle s'assure de transmettre l'information aux éducatrices de votre enfant.

Arrivée après 8h15 : À cette heure, le local de votre enfant est normalement ouvert et disposé pour vous accueillir. L'une de ses éducatrices vous attend accompagnée d'autres enfants. Lorsque celle-ci est absente pour maladie, il est possible que vous rencontriez une éducatrice de remplacement qui sera temporairement seule avec les enfants avant l'arrivée de l'autre éducatrice du groupe. N'hésitez surtout pas à vous présenter et à communiquer avec celle-ci, elle passera probablement la journée avec votre enfant et sera amenée à le côtoyer de temps en temps.

Départ après 15h45 : À l'inverse du matin, les éducatrices quittent à tour de rôle le CPE pour entrer à la maison, ce qui a pour effet de réduire progressivement le nombre d'effectifs. Dans ce cas, les enfants sont invités à se regrouper dans d'autres locaux. Il est donc possible que votre enfant ne soit pas dans son local au moment de votre arrivée. Une petite chasse au trésor est donc possible. Demandez de l'aide aux éducatrices qui pourront très certainement vous orienter à l'aide des informations contenues dans Amisgest. Mais sachez que la majorité du temps, les groupes d'enfants se réunissent à l'extérieur entre 16h45 et 18h00 pour une fin de journée énergisante en plein air, et ce même en hiver.



GROUPE DOUBLE ET MULTI-ÂGES

Dans un groupe double, les enfants ne sont pas sous la responsabilité d'une seule éducatrice, mais d'une équipe d'éducatrices composée de deux éducatrices titulaires et d'une éducatrice de rotation. Ces éducatrices ont donc la responsabilité conjointe de l'ensemble du groupe d'enfants. Elles sont des partenaires d'actions dans le quotidien des enfants en plus d'accroître le sentiment

d'appartenance de ceux-ci. Cela permet également d'assurer une présence stable auprès des enfants, lors de l'absence de l'une d'entre elles.

Pour sa part, le fonctionnement en groupes multiâges recrée les relations observées au sein d'une famille. Comme aujourd'hui plusieurs familles sont de petites tailles, il est de plus en plus difficile pour les enfants de vivre des interactions quotidiennes avec des enfants d'âges variés. Le fait d'adapter ses comportements et ses attentes à ceux d'autres enfants plus vieux ou plus jeunes que lui est une expérience enrichissante qui contribue grandement au développement social et intellectuel par la complexité des échanges et par la modélisation.

Un des éléments importants à considérer dans le fonctionnement en multiâges est le fait de rester dans le même groupe (avec les mêmes compagnons) pour toute la fréquentation du CPE; cela permet à l'enfant de créer des liens d'appartenance et d'attachement sécurisant. Avec le consentement des parents, les frères et sœurs, cousins et cousines, peuvent être intégrés dans le même groupe. La continuité et la stabilité dégagées par ce fonctionnement sont essentielles à l'apprentissage et à la construction de soi.

Les enfants ayant des besoins particuliers profitent d'une intégration harmonieuse leur permettant de vivre des sentiments de réussite en se comparant aux plus jeunes du groupe. Les plus vieux aident les plus petits et les plus petits apprennent des plus vieux. Comme les habiletés de communication ne sont pas toutes les mêmes

pour chacun, les plus vieux aident les plus jeunes, mais doivent aussi faire preuve de créativité afin de trouver des façons de se faire comprendre de ceux-ci.

Le fonctionnement en multiâges constitue un environnement éducatif favorisant:

- Le partage
- L'entraide; la sensibilité aux autres
- La collaboration
- Le respect
- La tolérance
- Le respect des différences; l'acceptation.

VACANCES ET CONGÉS DU PERSONNEL

Que vous intégriez le CPE en cours d'été ou non, voici des informations importantes concernant les congés et les vacances d'été du personnel éducateur.

Quand arrive l'été et la période des vacances, que ce soit les vôtres ou celles des éducatrices, le quotidien de votre enfant risque d'être temporairement chamboulé: éducatrice et amis en vacances, arrivée d'une remplaçante, départ d'un ami pour la maternelle, arrivée de nouveaux enfants, changement de routine, etc.

Malgré l'importance que le CPE accorde à la stabilité des enfants, plusieurs éléments peuvent faire en sorte que la routine habituelle de votre enfant soit désorganisée. C'est pourquoi il est important de le préparer.

Étant donné le nombre réduit de présences d'enfant durant certaines semaines, des éducatrices ne sont pas remplacées pendant leurs vacances. Les éducatrices sur place réunissent en groupe restreint les enfants présents. Donc, votre enfant peut être invité à accompagner un(e) ami(e) dans un autre local.

APPLICATION "AMISGEST"



Afin de vous offrir les meilleurs services qui soient pour votre enfant, nous utilisons le logiciel Amisgest pour la gestion quotidienne de notre service de garde..

Celui-ci nous permet entre autres de vous envoyer certaines communications par courriel et/ou par SMS.

Voici quelques exemples:

Par courriel: sondage vacances; journal de bord(voir plus bas).

Par SMS: confirmation d'absence ou offre de place de remplacement pour votre enfant.

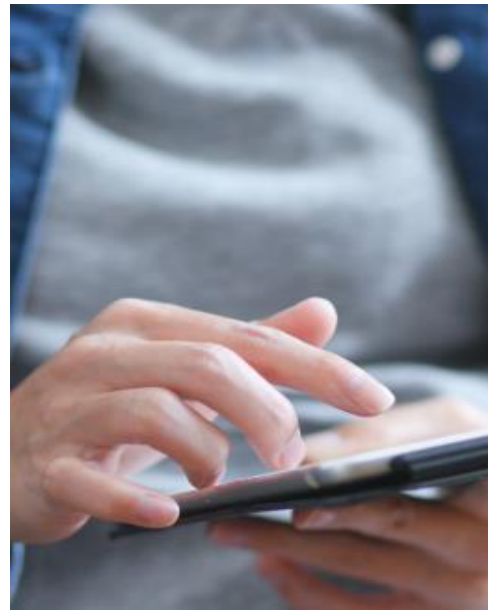
Afin de faciliter la réception de nos communications, voici un "truc" qui pourrait vous aider à les recevoir en tout temps. Il suffit d'ajouter message@amisgest.com à la liste de vos contacts. Voici une petite procédure qui peut vous aider selon le fournisseur de courriel que vous avez : <https://www.amisgest.ca/reception-courriel>

Il est très important de ne pas inscrire ces courriels que vous recevez de notre part comme étant indésirables ou Spam, car ceci réduit la réputation des communications envoyées via notre outil et impacte donc la réception de ces courriels aux autres parents, qui eux désirent les recevoir.

Si toutefois vous ne souhaitez pas recevoir les courriels, vous pouvez simplement nous aviser afin que nous désactivions tous les envois de communications.

LE JOURNAL DE BORD

Nous utilisons également Amisgest pour communiquer quotidiennement avec vous sur le vécu de votre enfant. Le journal de bord est un outil qui facilite la communication entre les parents et les éducatrices. Il vous donne des renseignements riches et utiles sur le déroulement de la journée de votre enfant au CPE. De plus, vous pourrez prendre connaissance des éléments ou des incidents qui ont ponctué sa journée et vous aider à mieux comprendre son humeur, certaines de ses actions ou réactions. Vous recevrez le journal de bord quotidien par l'entremise de votre courriel. Vous pourrez donc le lire et le consulter de n'importe où au moment qui vous convient le mieux.



DOKMAIL

Dokmail est un outil de communication électronique que nous utilisons pour communiquer avec vous par courriel de façon simple, efficace et sécuritaire.

Vous recevrez régulièrement par Dokmail les documents suivants :

- ✓ Les bulletins d'information mensuels;
- ✓ Les avis relatifs aux maladies dans le CPE;
- ✓ Des nouvelles importantes de la part de la direction;
- ✓ Les invitations divers aux événements;
- ✓ Les sondages pour les congés et les vacances;
- ✓ Les divers rappels importants;
- ✓ Les relevés d'impôt;
- ✓ Etc.

Vous pouvez accéder à votre portail personnel à l'adresse www.dokmail.com en utilisant l'adresse courriel que vous avez indiquée sur la fiche d'inscription de votre enfant. Vous pourrez gérer à partir de ce portail, votre mot de passe et vos documents.

SITE WEB

L'accès au site web du CPE vous permet de consulter facilement l'ensemble des documents officiels du CPE, tel que les diverses politiques.

Vous pouvez y accéder au <https://gw.micro-acces.com/cpelapetitepatrie/Publique/Accueil.aspx>

LES FICHES D'ASSIDUITÉ

La fiche d'assiduité est un document officiel permettant de confirmer plus rigoureusement la présence réelle de votre enfant. Elle est considérée comme complémentaire aux ententes de services conclues entre vous et le CPE. Vous devez signer et dater la fiche d'assiduité à chaque période de 4 semaines.

Fiche d'assiduité du 2018-11-26 au 2018-12-23

CP Petite-Patrie

CPE La Petite-Patrie

Dossier: [REDACTÉ] Pajeur principal: [REDACTÉ] Nom de l'établissement: CPE La Petite-Patrie
Nom: [REDACTÉ] Composante: 1- Installation 100 (A) Numéro d'établissement: 3000-3001
Né(e) le: [REDACTÉ] Groupe: 202-2018

Date de fin de la prestation des services de garde:

Comptabilisation des présences							
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
Du 2018-11-26 au 2018-12-02 jours de garde	P	P	P	P	P	P	P
Équivalence en journée ou demi-journée	1.0	1.0	0	1.0	1.0	0	0
Total semaine							4
Journées							4
Demi-journées							0
Du 2018-12-03 au 2018-12-09 jours de garde	P	P	P	P	P	P	P
Équivalence en journée ou demi-journée	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0	0
Total semaine							5
Journées							5
Demi-journées							0
Du 2018-12-10 au 2018-12-16 jours de garde	P	P	P	P	P	P	P
Équivalence en journée ou demi-journée	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0	0
Total semaine							5
Journées							5
Demi-journées							0
Du 2018-12-17 au 2018-12-23 jours de garde	P	P	P	P	P	P	P
Équivalence en journée ou demi-journée	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0
Total semaine							6
Journées							6
Demi-journées							0

Nombre de jours de garde durant les quatre (4) semaines: 19 0 19 0 19 0 0 0 0 0 0
Total depuis le 2018-09-01: 78 0 78 0 0 0 0 0 0 0 0

Je déclare que les renseignements mentionnés sur cette fiche d'assiduité sont exacts.
Signature du parent: _____ Date: _____
Signature du responsable: _____ Date: _____

Ce rapport est produit avec ACCO Services de garde. Imprimé le 2019-01-22 à 12:47 Page 1 de 1

Ce qu'il faut faire

Le CPE :

- ✓ Complète la fiche de présence chaque jour à l'aide d'AMISGEST afin de noter la présence ou l'absence de chaque enfant;
- ✓ Complète la fiche d'assiduité à chaque période de 4 semaines à des présences inscrites dans AMISGEST;
- ✓ Imprime et dépose la fiche d'assiduité dans **chaque local** afin d'obtenir votre signature.

Vous:

- ✓ Vérifie l'exactitude des présences et des absences de votre enfant;
- ✓ Inscris les modifications au besoin directement sur la fiche;
- ✓ Signe et date toutes les 4 semaines;

Ce qu'il faut connaître

- ✓ La fiche d'assiduité est prescrite par le Ministère, c'est-à-dire que tous les CPE doivent utiliser le même modèle;
- ✓ Le nombre de jours inscrits au bout de chaque semaine correspond à votre entente de service;
- ✓ Les mêmes symboles sont utilisés;
 - Le **F** signifie *féried*;
 - Le **P** signifie *présence*;
 - Le **A** signifie *absence*;
 - Le **M** signifie *malade*;
 - Le **V** signifie *vacances*;
 - Le **R** signifie *remplaçant*;

Il est très important que le parent qui signe la fiche d'assiduité vérifie l'exactitude des informations inscrites sur la fiche avant d'y apposer sa signature, car il est responsable au même titre que le CPE des informations qui y figurent. S'il s'avère qu'il y a une erreur, il est de la responsabilité du parent d'inscrire la modification avant de signer.

